



## VOLAILLES | Jean-Michel Gaude à Saint-Ygeaux (22)

# "Un bien-être des animaux et une meilleure fertilité des sols"



■ L'utilisation d'additifs biologiques sur la litière a permis de limiter le taux d'ammoniac dans les bâtiments et de valoriser les effluents d'élevage pour augmenter la fertilité des sols.

**O**n a jamais toute la vérité en agissant seul", confie Jean-Michel Gaude. Il exploite à Saint-Ygeaux (22) 4 400 m<sup>2</sup> de poulaillers en poulet lourd sexé ainsi que 57 ha de cultures. Au total, 1 000 t de volailles sont produites par an mais aussi 1 000 t de fumier. "L'utilisation de fumier brut de volailles deviendra de plus en plus compliquée dans les 10-15 ans qui



Des éleveurs réunis chez Jean-Michel Gaude autour d'un profil pédologique.

viennent", poursuit l'éleveur. "J'ai réfléchi aux différentes solutions de compostage. Le retournement et l'aération forcée demandent de l'énergie et de la main-d'œuvre. J'ai voulu tester une autre méthode en épandant un complexe de micro-organismes Bactériolit (Sobac) sur la litière".

### Suivi de 4 bandes

Des essais ont été menés en collaboration avec Claude Aubert de l'Itavi. "Nous avons comparé un poulailler témoin sans ensemencement et un poulailler où le Bactériolit était épandu sur litière, 10 jours après la mise en place des animaux". Le suivi a été réalisé



**Jean Michel Gaude**  
Aviculteur à Saint-Ygeaux

sur 4 bandes consécutives. La totalité du fumier sorti de chaque poulailler a été pesée et des prélèvements ont été analysés en laboratoire afin de déterminer les concentrations finales des fumiers.

"Les pertes azotées en bâtiment ont été mesurées par bilan", explique Claude Aubert. On connaît la quantité d'azote entrée sous forme de paille, de poussins et d'aliment ingéré. Ainsi que la quantité sortie sous forme de fumier et de poulets, ce qui permet de réaliser un bilan des pertes d'azote. "Sur les 4 premières bandes, nous avons constaté une baisse du taux de mortalité de 25 %, un poids moyen et un indice de consommation sensiblement équivalents entre les lots témoins et les lots dont la litière a été ensemencée".

### Plus sec, plus riche en azote

Le fumier ensemencé est plus riche en matière sèche. "Il contient plus d'azote que le lot témoin (+ 13% en azote total) et on observe une réorganisation de l'azote sous forme organique (+ 19% par rapport

## Moins d'ammoniac dans le bâtiment

Un lot de 22 000 poulets sur 1 000 m<sup>2</sup> produit 44 t de fientes à 25 % de matière sèche soit 33 tonnes d'eau. Il rejette aussi près de 40 tonnes d'eau provenant de la respiration des animaux. Température et humidité : les conditions sont réunies pour produire de l'ammoniac dans les bâtiments avicoles. "L'impact est à la fois environnemental et sanitaire. En effet, le

système respiratoire de l'animal est fragilisé, ce qui peut être propice à d'autres maladies. Par une bonne ventilation, mais aussi par l'ajout d'additifs dans la litière, on peut maîtriser cette production d'ammoniac", souligne Claude Aubert. Dans les essais réalisés chez J.M. Gaude, les émissions d'ammoniac ont baissé de 59 % dans le poulailler ensemencé en Bactériolit.

## Meilleure structure, moins de lessivage

La terre se prépare plus facilement. Il y a moins de mottes à casser au déchaumage, grâce à une meilleure structure. "Sur blé, nous avons baissé nos apports d'azote de 60 unités/ha (80 unités/ha actuellement contre 140 unités avant)". L'orge a reçu 80 unités d'azote et un passage de fongicide à faible dose pour un rendement de 69 q/ha et un PS de 68. "Nous sommes vigilants à la qualité de la paille. Sur blé et orge, la paille mûrit plus vite. Nous n'avons plus de noëud vert".



au fumier témoin)". Les essais ont également permis de mesurer les quantités d'azote perdues dans le bâtiment pendant l'engraissement des poulets. Cette perte d'azote serait plus faible de 35 % dans les lots dont la litière a été ensemencée.

Le fumier ensemencé est un compost correspondant à la norme NF U44-051 des amendements organiques, qui est commercialisable. "Je n'utilise pas d'énergie fossile pour le produire et il est utilisable en agriculture biologique", souligne Jean-Michel Gaude. "Des agriculteurs voisins qui prennent mon fumier ont vu la différence et me demandent de mettre du Bactériolit. Sur mon élevage, pour 1 000 t de fumier par an, c'est 20 000 euros d'économie par rapport à un compostage traditionnel".

### Tourné vers l'agronomie

La réflexion de Jean-Michel Gaude s'est progressive-

ment tournée vers l'agronomie. "De 1982 à 1995, j'ai produit du légume. Je labourais la terre à l'automne pour mettre des épinards sur 10 ha. Je mettais 20 t de fumier/ha et je rajoutais 120 unités d'azote. Jusqu'au jour où j'ai vu que le sillon ne tenait plus. J'ai arrêté les légumes. Progressivement, nous avons modifié les pratiques culturales et la vie microbienne a repris". Le blé d'automne est maintenant implanté en semis direct et les résultats sont encourageants.

"Globalement, en utilisant les composts issus de mon élevage, j'ai réduit de 60 % les achats d'azote minéral, supprimé les régulateurs et utilisé moins de fongicides". Les rendements sont aussi bons qu'avant avec plus de qualité et moins d'intrants. "C'est une autre technique, à la disposition des aviculteurs", estime J.M. Gaude. "Il reste maintenant à valider la méthode au niveau administratif".



**Claude Aubert**  
Itavi

Patrick Bégos